



Salon DU LEADERSHIP FÉMININ

MATERNITÉ, LEADERSHIP
ET ACCÈS À L'EMPLOI AU XXI^E SIÈCLE

PROGRAMME TERRITORIAL 2026-2027 • TEMPS FORT : FÉVRIER 2027



AVANT-PROPOS

UN PROGRAMME TERRITORIAL 2026-2027

Le Salon du Leadership Féminin, programmé en février 2027, est présenté comme le temps fort d'une démarche engagée dès 2026. Cette nouvelle structuration permet de mobiliser les financements et les partenaires sur deux exercices, tout en produisant des résultats concrets avant l'événement.

2026 — MOBILISER, FORMER, EXPÉRIMENTER

- Ingénierie et coordination
- Formation des intervenants spécialisés
- Ateliers pilotes avec les bénéficiaires
- Mobilisation des entreprises et organismes de formation
- Communication de lancement

- Finalisation opérationnelle
- Salon du Leadership Féminin en février
- Conférences, ateliers et immersions métiers
- Mise en relation avec recruteurs et partenaires
- Bilan, évaluation et perspectives

PRINCIPE DE FINANCEMENT

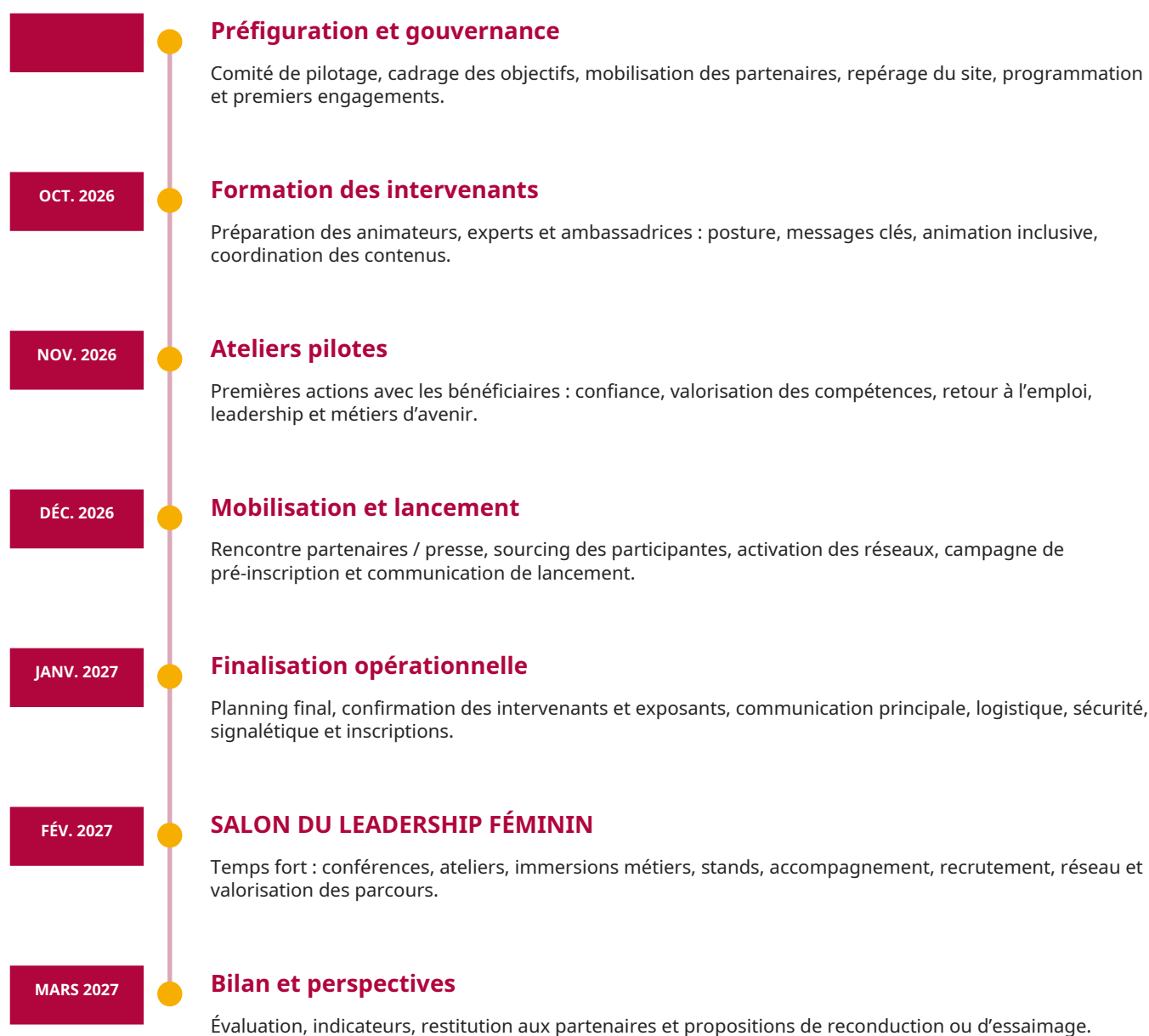
La collectivité et les partenaires sont invités à s'engager sur un programme unique 2026-2027. Les dépenses 2026 correspondent à des actions autonomes et mesurables ; les dépenses 2027 portent principalement sur la tenue du salon et son évaluation.

ET ACCÈS À L'EMPLOI AU XXI^E SIÈCLE





FEUILLE DE ROUTE DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL 2026-2027



2026

ACTIONS FINANÇABLES DÈS LE DÉMARRAGE



UNE PREMIÈRE PHASE QUI PRODUIT DES RÉSULTATS AVANT LE SALON

01 INGÉNIERIE & COORDINATION

Pilotage du programme, comité de partenaires, programmation, suivi administratif et organisation des contributions.

Livrables : feuille de route, calendrier, comité de pilotage, conventions / lettres d'engagement.

02 FORMATION DES INTERVENANTS

Préparation des animateurs, experts, coachs et ambassadrices : messages, déroulés, animation et orientation des publics.

Livrables : session(s) de formation, kit intervenant, trames d'ateliers.

03 ATELIERS PILOTES

Premiers ateliers avec les femmes : confiance, compétences transférables, CV, prise de parole, retour à l'emploi, métiers d'avenir.

Indicateurs : nombre de participantes, satisfaction, besoins identifiés, orientations vers formation / emploi.

04 MOBILISATION PARTENARIALE

Entreprises, organismes de formation, institutions, réseaux féminins, acteurs de l'emploi et de l'insertion.

Résultat : exposants, recruteurs, centres de formation et témoins mobilisés en amont.

05 MOBILISATION DES PUBLICS

Repérage des bénéficiaires, pré-inscriptions, relais territoriaux et préparation des parcours de visite.

Résultat : vivier de participantes constitué avant janvier 2027.

06 COMMUNICATION DE LANCEMENT

Création visuelle, réseaux sociaux, annonce du programme, rencontre presse / partenaires et supports de préfiguration.

Résultat : visibilité 2026 du programme et engagement des relais.



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS Programme territorial 2026-2027

FEUILLE DE ROUTE Déploiement opérationnel 2026-2027

PHASE 2026 Actions finançables dès le démarrage

01 Identification du projet

02 Contexte et enjeux

03 Vision et philosophie du projet

04-05 Finalité et objectifs du projet

06 Publics cibles

07 Axes stratégiques du salon

08 Contenu et format de l'événement

09 Proposition d'ateliers thématiques

10 Méthodologie d'organisation

11-12 Moyens mobilisés et résultats attendus

13-14 Indicateurs et valeur ajoutée partenariale

15-16 Conclusion et signature

17 Budget prévisionnel révisé

18 Ventilation budgétaire 2026-2027

19 Plan de financement révisé



01

IDENTIFICATION DU PROJET

INTITULÉ DE L'ÉVÉNEMENT

Salon de la mère au travail : leadership, emploi, métiers d'avenir et équilibre au XXI^e siècle

PORTEUR DU PROJET

Le programme est porté par le Club Femmes d'Outre-Mer, en partenariat avec les acteurs institutionnels, économiques, de l'emploi et de la formation.

NATURE DU PROJET

Le projet consiste en l'organisation d'un salon thématique dédié à la place des femmes, et plus particulièrement des mères, dans le monde du travail contemporain.

Pensé comme un espace de mobilisation, d'information, de valorisation et de projection, ce salon vise à faire évoluer les représentations sociales de la maternité dans le champ professionnel, tout en apportant des réponses concrètes aux freins d'accès, de maintien et d'évolution dans l'emploi.

Il s'inscrit dans une démarche à la fois sociale, professionnelle et citoyenne, en affirmant que la maternité ne doit pas être un frein au leadership, à l'emploi, à l'ambition ni à l'accès aux responsabilités.



02 CONTEXTE ET ENJEUX

Les mutations profondes du monde du travail conduisent aujourd'hui à repenser les trajectoires professionnelles des femmes. **Flexibilité, télétravail, reconversion,** entrepreneuriat, transitions professionnelles, recherche d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, évolution des compétences et nouvelles formes de management participent à la redéfinition des parcours.

Dans ce contexte, les femmes, et plus particulièrement les mères, demeurent confrontées à des freins persistants :

- interruption ou ralentissement de carrière liés à la maternité ;
- autocensure dans l'accès à certains postes ou secteurs ;
- charge mentale et difficulté d'articulation des temps de vie ;
- persistance de stéréotypes sur la disponibilité, l'ambition et la légitimité professionnelle des mères ;
- orientation encore trop souvent limitée vers des métiers considérés comme "féminins" ;
- méconnaissance des dispositifs d'accompagnement, de formation ou de reconversion.

Au-delà de l'accès à l'emploi, un frein plus profond subsiste : certaines femmes peuvent intégrer l'idée que la maternité exposerait à une fragilisation durable de leur place dans le monde professionnel.

Cette perception peut conduire à la peur du déclassement, au renoncement à l'ambition, à la limitation des choix de carrière, voire à l'abandon ou au report du projet de maternité.

Le projet propose de répondre à cette réalité en démontrant qu'une société plus inclusive doit permettre aux femmes de ne plus vivre la maternité comme un renoncement, mais comme une dimension de vie compatible avec l'autonomie économique, l'évolution professionnelle, l'exercice des responsabilités et l'accomplissement personnel.

Dans cette perspective, le salon entend apporter une réponse positive, structurée et concrète à plusieurs enjeux majeurs :

- sécuriser les parcours des femmes ;
- renforcer leur accès à l'emploi et à la formation ;
- favoriser l'égalité professionnelle ;
- ouvrir l'accès à tous les métiers, y compris ceux historiquement réservés aux hommes ;
- valoriser un leadership féminin incarné, moderne et pleinement légitime.



03 VISION ET PHILOSOPHIE DU PROJET

Le salon repose sur une conviction centrale :
La maternité ne doit pas être perçue comme un frein au leadership, mais comme une expérience de vie pouvant renforcer des compétences essentielles à l'exercice des responsabilités.

L'expérience maternelle mobilise en effet des compétences transférables particulièrement précieuses dans le monde professionnel :

- sens de l'organisation ;
- gestion des priorités ;
- capacité d'anticipation ;
- réactivité ;
- endurance ;
- médiation ;
- intelligence émotionnelle ;
- adaptation à des environnements complexes ;
- capacité à décider et à arbitrer.

Le projet défend ainsi l'idée qu'être mère ne diminue ni la compétence, ni l'ambition, ni la capacité à diriger.

Il affirme également que les femmes ne doivent plus être assignées à une vision restreinte de leur avenir professionnel. Une mère peut aspirer à être salariée, cadre, cheffe d'entreprise, technicienne, ingénieure, conductrice d'engins, mécanicienne, entrepreneure, formatrice, responsable de projet ou dirigeante.

Le salon s'inscrit donc dans une lecture résolument contemporaine de la femme au travail :

- loin des injonctions au sacrifice ;
- loin des représentations limitantes de la maternité ;
- en phase avec les nouvelles normes d'égalité, d'autonomie et de mobilité professionnelle ;
- en cohérence avec les besoins réels du marché du travail.

04 FINALITÉ DU PROJET

La finalité du salon est de contribuer à faire évoluer les représentations, à lever les freins à l'emploi et à renforcer le pouvoir d'agir des

femmes en démontrant que la maternité, l'ambition, la réussite professionnelle et le leadership ne sont pas contradictoires.



05 OBJECTIFS DU PROJET

OBJECTIF GÉNÉRAL

Contribuer à la reconnaissance, à la valorisation et à l'accompagnement des femmes, et en particulier des mères, dans les réalités contemporaines de l'emploi, en favorisant leur insertion, leur progression, leur diversification professionnelle et leur accès au leadership.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Réaffirmer que la maternité ne doit pas constituer un frein à l'emploi, à l'évolution professionnelle ou à la prise de responsabilités.

Valoriser les compétences transférables développées dans l'expérience maternelle.

Lutter contre l'autocensure et les stéréotypes liés à la maternité dans les parcours professionnels.

Ouvrir les perspectives des participantes vers des secteurs et métiers historiquement perçus comme masculins.

Favoriser l'accès à l'information sur l'emploi, les formations, les reconversions, l'entrepreneuriat et les métiers porteurs.

Renforcer la confiance, la projection, la légitimité professionnelle et l'ambition des participantes.

Créer un espace de rencontre entre les femmes, les entreprises, les institutions, les centres de formation et les partenaires de l'emploi.

Sensibiliser les employeurs et les acteurs publics à une lecture plus inclusive de la maternité et de la parentalité dans le travail.

Participer à la levée des freins psychologiques, sociaux et structurels qui conduisent certaines femmes à percevoir la maternité comme incompatible avec leur avenir professionnel.

06

PUBLICS CIBLES

Le salon s'adresse prioritairement :

- aux mères en recherche d'emploi ;
- aux femmes en reprise d'activité après une interruption de parcours ;
- aux mères salariées souhaitant évoluer professionnellement ;
- aux femmes en reconversion ;
- aux jeunes femmes en réflexion sur leur avenir professionnel ;
- aux mères porteuses de projet ou entrepreneures ;
- aux femmes souhaitant découvrir de nouveaux secteurs d'activité ;
- aux femmes qui hésitent à concilier projet professionnel et projet familial.

Le projet s'adresse également :

- aux professionnels de l'accompagnement à l'emploi ;
- aux recruteurs et employeurs ;
- aux organismes de formation ;
- aux institutions publiques et partenaires territoriaux ;
- aux structures d'accompagnement à la création d'activité ;
- aux associations engagées sur les questions d'égalité, de parentalité et d'insertion.





07

AXES STRATÉGIQUES DU SALON

Le salon s'articule autour de cinq axes majeurs.

AXE 1. FAIRE ÉVOLUER LE REGARD PORTÉ SUR LA MATERNITÉ AU TRAVAIL

Le projet vise à déconstruire l'idée selon laquelle la maternité affaiblirait la disponibilité, l'engagement ou la capacité de leadership des femmes.

AXE 2. RENFORCER L'ACCÈS, LE RETOUR ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Le salon propose des réponses concrètes aux difficultés rencontrées dans les parcours professionnels des femmes, notamment lors des phases de retour à l'emploi, de transition, de reconversion ou de montée en compétence.

AXE 3. VALORISER UN LEADERSHIP FÉMININ MODERNE ET INCARNÉ

Le projet met en lumière une forme de leadership ancrée dans le réel, nourrie par l'expérience, la résilience, la gestion de la complexité et la capacité à concilier plusieurs sphères de responsabilité.

AXE 4. OUVRIR LES FEMMES À TOUS LES MÉTIERS, Y COMPRIS LES MÉTIERS TRADITIONNELLEMENT MASCULINS

Le salon affirme que les femmes doivent pouvoir accéder à tous les secteurs d'activité, notamment les métiers techniques, industriels, du BTP, de la conduite d'engins, de la logistique, de la maintenance ou de l'ingénierie.

AXE 5. LEVER LES FREINS SYMBOLIQUES AU PROJET DE MATERNITÉ

Le projet participe également à faire reculer l'idée qu'une femme devrait choisir entre carrière, stabilité économique, leadership et maternité. Il cherche à créer un cadre de confiance permettant aux femmes de ne plus percevoir la maternité comme un facteur automatique de déclassement professionnel.

08

CONTENU ET FORMAT DE L'ÉVÉNEMENT

Le salon sera conçu comme un temps fort réunissant information, accompagnement, immersion, inspiration et mise en réseau.

8.1. ESPACE CONFÉRENCES ET TABLES RONDES

Cet espace accueillera des interventions d'experts, d'institutionnels, de professionnels et de témoins autour de thématiques telles que :

maternité et accès à l'emploi ;

- retour à l'emploi après une interruption de parcours ;
- charge mentale et performance durable ;
- leadership féminin et prise de responsabilités ;
- entrepreneuriat au féminin ;
- conciliation des temps de vie ;
- égalité professionnelle et parentalité ;
- maternité, ambition et légitimité ;
- femmes et métiers d'avenir.

8.2. ESPACE ATELIERS DE RENFORCEMENT PROFESSIONNEL

Des ateliers pratiques seront proposés afin de renforcer les capacités d'action des participantes, notamment sur les sujets suivants :

- construction ou actualisation du CV ;
- valorisation des compétences transférables ;
- préparation à l'entretien d'embauche ;
- affirmation de soi et confiance professionnelle ;
- prise de parole et leadership ;
- orientation, reconversion et reprise d'études ;
- initiation à l'entrepreneuriat ;
- organisation personnelle et équilibre de vie.

8.3. ESPACE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET ATELIERS D'IMMERSION

Cet espace constituera un axe fort du salon. Il permettra de faire découvrir aux femmes des métiers historiquement exercés majoritairement par les hommes, mais désormais pleinement accessibles aux femmes. L'objectif sera de lutter contre l'autocensure, de déconstruire les représentations de genre et de faire connaître des secteurs porteurs, qualifiants et recruteurs.





Les métiers mis en avant pourront notamment être :

- mécanicienne ;
- ingénieure BTP ;
- conductrice d'engins ;
- technicienne de maintenance ;
- métiers du transport et de la logistique ;
- métiers industriels ;
- métiers de l'énergie ;
- métiers du numérique ;
- métiers de production et de chantier.

Les formats proposés pourront comprendre :

- démonstrations métiers ;
- ateliers de découverte des gestes professionnels ;
- témoignages de femmes exerçant dans ces secteurs ;
- présentation des formations et certifications ;
- rencontres avec des centres de formation et recruteurs ;
- ateliers "oser candidater" sur des métiers encore fortement genrés.

8.4. ESPACE ACCOMPAGNEMENT ET INFORMATION

Des stands d'accueil et de conseil permettront aux participantes de rencontrer directement :

- France Travail ;
- organismes de formation ;
- structures d'insertion ;
- partenaires de l'accompagnement ;
- experts RH ;
- associations et réseaux féminins ;
- structures d'appui à la création d'entreprise.

8.5. ESPACE TÉMOIGNAGES ET PARCOURS INSPIRANTS

Des femmes aux trajectoires variées partageront leurs expériences :

- retour à l'emploi après maternité ;
- accès à des métiers techniques ;
- reconversion réussie ;
- création d'entreprise ;
- reprise d'études ;
- prise de responsabilités ;
- construction d'un équilibre professionnel et familial choisi.

Cet espace favorisera l'identification positive, la projection et la remobilisation.

8.6. ESPACE RÉSEAU ET RENCONTRES

Le salon intégrera des temps de mise en relation entre participantes, intervenants, partenaires, entreprises et acteurs institutionnels afin de favoriser les opportunités, les collaborations et la création de réseaux de soutien durable.



09

PROPOSITION D'ATELIERS THÉMATIQUES

À titre indicatif, le programme pourra comporter les ateliers suivants :

- Être mère sans renoncer à sa trajectoire professionnelle
- Maternité, emploi, ambition : faut-il encore choisir ?
- Transformer l'expérience maternelle en compétence professionnelle
- Oser les métiers techniques au féminin
- Femmes et métiers du BTP : bâtir sa place
- Conduire, réparer, construire : les femmes aussi
- Briser les codes : accéder aux métiers historiquement masculins
- Reprendre confiance après une interruption de parcours
- Prendre sa place, parler, diriger
- Entreprendre en tant que femme et mère
- Lever la peur du déclassement professionnel après un enfant





10

MÉTHODOLOGIE D'ORGANISATION

L'organisation du salon reposera sur une démarche structurée en plusieurs phases.

10.1. PHASE DE CONCEPTION

- définition du positionnement et des objectifs ;
- rédaction du programme ;
- identification des intervenants ;
- définition des espaces d'animation ;
- repérage du lieu et des contraintes logistiques.

10.2. PHASE DE MOBILISATION PARTENARIALE

- sollicitation des partenaires institutionnels ;
- mobilisation des acteurs de l'emploi, de la formation et du tissu économique ;
- association d'entreprises, de centres de formation et de réseaux féminins ;
- coordination des contenus et des contributions.

10.3. PHASE DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION DES PUBLICS

- élaboration d'une stratégie de communication ciblée ;
- diffusion sur les réseaux institutionnels, associatifs et professionnels ;
- mobilisation des relais territoriaux ;
- information des publics bénéficiaires ;
- gestion des inscriptions.

10.4. PHASE DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

- installation des espaces ;
- accueil et orientation du public ;
- coordination des intervenants ;
- animation des séquences ;
- gestion technique et logistique ;
- suivi de la fréquentation.

10.5. PHASE DE BILAN ET D'ÉVALUATION

- recueil des données de participation ;
- questionnaires de satisfaction ;
- analyse qualitative des retours ;
- bilan des partenariats ;
- formulation de perspectives de reconduction ou d'essaimage.

11

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES MOBILISÉS

MOYENS HUMAINS

Le projet nécessitera la mobilisation de :

- une coordination générale ;
- un référent partenariats ;
- un référent programmation ;
- un référent communication ;
- une équipe d'accueil et d'orientation ;
- une équipe logistique et technique ;
- des intervenants qualifiés ;
- des partenaires métiers et structures d'accompagnement.

MOYENS TECHNIQUES

Les moyens techniques nécessaires comprendront notamment :

- un espace événementiel adapté ;
- salles ou zones dédiées aux conférences, ateliers et stands ;
- mobilier, tables, chaises et stands ;
- sonorisation ;
- vidéoprojection ;
- signalétique ;
- supports de communication ;
- outils d'inscription et de suivi ;
- dispositifs d'accessibilité adaptés aux publics accueillis.



12

RÉSULTATS ATTENDUS

Le salon vise les résultats suivants :

- renforcement de l'information des femmes sur les dispositifs liés à l'emploi, à la formation et à la reconversion ;
- amélioration de la projection professionnelle des participantes ;
- valorisation des compétences transférables liées à l'expérience maternelle ;
- développement de la confiance et du sentiment de légitimité ;
- ouverture à de nouveaux métiers et à des secteurs porteurs ;
- création de passerelles concrètes avec les structures d'accompagnement, les entreprises et les centres de formation ;
- sensibilisation accrue des employeurs aux enjeux de maternité et de parentalité dans les parcours professionnels ;
- contribution à une culture plus inclusive de la réussite féminine, de l'emploi et du leadership.

13

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Afin de mesurer l'impact du projet, plusieurs indicateurs pourront être mobilisés :

- nombre de participantes ;
- nombre de partenaires mobilisés ;
- nombre de conférences, ateliers et stands ;
- taux de participation par séquence ;
- nombre de contacts établis avec les structures d'emploi, de formation ou d'accompagnement ;
- taux de satisfaction des participantes ;
- évolution du niveau de confiance ou de projection professionnelle exprimé ;
- nombre de participantes intéressées par une formation, une reconversion ou un métier technique ;
- retours qualitatifs sur la perception de la maternité et du leadership après le salon.



14

VALEUR AJOUTÉE POUR LES PARTENAIRES PUBLICS ET TERRITORIAUX

Pour les collectivités, France Travail et les partenaires institutionnels, ce programme permet de :

- engager une action visible et mesurable dès 2026 ;
- inscrire le salon dans une programmation pluriannuelle plutôt que dans une logique événementielle isolée ;
- coordonner emploi, formation, entreprises, réseaux féminins et acteurs territoriaux ;
- produire avant février 2027 des premiers résultats : participantes mobilisées, ateliers réalisés, intervenants formés et partenaires engagés ;
- favoriser l'accès des femmes aux métiers porteurs, à l'autonomie économique et au leadership ;
- renforcer la lisibilité de l'action publique en faveur de l'égalité professionnelle et de l'insertion ;
- disposer d'indicateurs intermédiaires en 2026 puis d'un bilan consolidé en 2027.

Le programme offre un cadre d'engagement cohérent sur deux exercices : actions opérationnelles dès 2026, temps fort en février 2027 et bilan consolidé.

15

CONCLUSION

Le Salon de la mère au travail : leadership, emploi, métiers d'avenir et équilibre au XXI^e siècle a vocation à devenir un espace structurant de réflexion, d'action et de transformation.

À travers une approche à la fois institutionnelle, concrète et inspirante, il ambitionne de faire évoluer les représentations, de lever les freins à l'emploi, d'ouvrir l'accès à tous les métiers et de démontrer que la maternité ne doit jamais être pensée comme un obstacle à la réussite professionnelle.

En redonnant aux femmes le droit de se projeter pleinement dans l'emploi, les responsabilités, l'innovation, la technique, l'entrepreneuriat et le leadership, ce projet répond à un enjeu central d'égalité, d'inclusion et de cohésion sociale.



16

PROPOSITION DE SIGNATURE

Être mère ne doit jamais empêcher de travailler, d'évoluer, d'oser, de diriger et de réussir.



17 BUDGET PRÉVISIONNEL RÉVISÉ

PROGRAMME 2026-2027

BUDGET GLOBAL MAINTENU : 96 475 €

Le budget initial est rephasé afin de financer une première phase opérationnelle en 2026. Une partie des dépenses de communication et de la provision pour imprévus est réaffectée vers la formation, les ateliers pilotes et la préparation technique.

EXERCICE 2026 — 23 800 €

INGÉNIERIE, COORDINATION & PARTENARIATS
7 500 €

FORMATION DES INTERVENANTS SPÉCIALISÉS
5 000 €

ATELIERS PILOTES & MOBILISATION DES
BÉNÉFICIAIRES
4 500 €

COMMUNICATION DE LANCEMENT
3 000 €

RENCONTRE PARTENAIRES / PRESSE
1 800 €

PRÉPARATION TECHNIQUE & REPÉRAGE
LOGISTIQUE
2 000 €

EXERCICE 2027 — 72 675 €

LOGISTIQUE, AMÉNAGEMENT & SIGNALÉTIQUE
13 950 €

COMMUNICATION, PROMOTION & VISIBILITÉ
24 750 €

RELATIONS PRESSE & ÉVÉNEMENTIEL
2 800 €

TECHNIQUE, ACCUEIL & ÉQUIPEMENTS
6 500 €

SERVICES GÉNÉRAUX, SÉCURITÉ & ENTRETIEN
5 200 €

LOCATION DU MACTE
12 000 €

COORDINATION OPÉRATIONNELLE & RÉGISSEUR
5 475 €

IMPRÉVUS
2 000 €

PHASAGE DU PROGRAMME

2026 24,7 %

2027 75,3 %

TOTAL PRÉVISIONNEL GÉNÉRAL

96 475 €

18 VENTILATION DU BUDGET

PAR EXERCICE

Postes	2026	2027	Total
Ingénierie / coordination / partenariats	7 500 €	5 475 €	12 975 €
Formation des intervenants spécialisés	5 000 €	-	5 000 €
Ateliers pilotes & mobilisation bénéficiaires	4 500 €	-	4 500 €
Préparation technique & repérage logistique	2 000 €	-	2 000 €
Logistique, aménagement & signalétique	-	13 950 €	13 950 €
Communication, promotion & visibilité	3 000 €	24 750 €	27 750 €
Relations presse & événementiel	1 800 €	2 800 €	4 600 €
Technique, accueil & équipements	-	6 500 €	6 500 €
Services généraux, sécurité & entretien	-	5 200 €	5 200 €
Location du MACTe	-	12 000 €	12 000 €
Imprévus	-	2 000 €	2 000 €
TOTAL	23 800 €	72 675 €	96 475 €

PLAN DE FINANCEMENT

STRATÉGIE PARTENARIALE 2026-2027

Le Ministère des Outre-mer est retiré du plan de financement. L'hypothèse stratégique retenue consiste à renforcer la collectivité principale comme partenaire institutionnel du programme sur deux exercices, tout en maintenant les autres concours à leur niveau initial.



PARTENAIRE INSTITUTIONNEL PRINCIPAL - RÉGION GUADELOUPE

15 000 € EN 2026 + 20 000 € EN 2027 = 35 000 € SUR LE PROGRAMME

Partenaires / financeurs	2026	2027	Total
Région Guadeloupe - partenaire principal	15 000 €	20 000 €	35 000 €
Département de la Guadeloupe	4 000 €	16 000 €	20 000 €
France Travail	2 500 €	7 500 €	10 000 €
Le MACTe	-	12 000 €	12 000 €
EDF PEI	1 300 €	4 175 €	5 475 €
Sponsors divers	1 000 €	13 000 €	14 000 €
TOTAL	23 800 €	72 675 €	96 475 €

FINANCEMENTS PUBLICS

82 475 €

PARTENARIATS PRIVÉS

14 000 €

TOTAL

96 475 €

